



**Narbonne**

AU CŒUR DES POSSIBLES

DIRECTION GÉNÉRALE

Pôle Événementiel

Direction des Régies et Animations Commerciales

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION BRESCOUDOS

Jeudi 2 Septembre 2021 à Narbonne Plage

Vendredi 3 Septembre 2021 à Narbonne Ville

Nom : ..... Prénom : .....

Société : .....

Adresse Complète : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... 📍 (Obligatoire) : .....

Email : .....

N° du RCS ou N° SIREN obligatoire : .....

N° d'immatriculation du véhicule (obligatoire) : .....

**Jours souhaités (case à cocher obligatoirement):**

Jeudi 2 septembre 2021 à Narbonne Plage (Front de Mer)

Vendredi 3 septembre 2021 à Narbonne (Cours Mirabeau derrière le Monument aux Morts)

**Description précise des marchandises vendues :**

.....  
.....  
.....  
.....

**Dimension de l'emplacement (à remplir obligatoirement) :**

**Façade** : .....

**Profondeur** : .....

**Pièces à fournir (obligatoirement) :**

1. Extrait du Registre de Commerce ou des métiers daté de moins de 3 mois à la date de la manifestation
2. Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle
3. Ou un récépissé de déclaration d'activité remis par le centre de formalités des entreprises aux personnes physiques bénéficiant de la dispense d'immatriculation par l'article L.123-1-1 du Code de commerce
4. Une déclaration d'activité d'auto entrepreneur
5. Photos du stand dans son ensemble et des produits commercialisés
6. Photocopie de la carte grise du véhicule

**Je m'engage :**

- ☞ à respecter les dimensions et les activités qui me sont autorisées,
- ☞ à respecter le marquage au sol (marquage et délimitation au sol). Les stands, les pieds ainsi que les parasols déployés, etc, ne doivent en aucun cas dépasser l'aplomb du marquage au sol,
- ☞ à respecter la propreté du site et à laisser son emplacement propre en fin de manifestation,
- ☞ à ne rien fixer ou accrocher sur les boutiques, les poteaux ou autres supports,
- ☞ à respecter le cheminement piéton qui devra être entièrement libre de tout dispositif commercial, de façon à permettre à tout moment la circulation des clients et personnes à mobilité réduite,
- ☞ à disposer les stands de façon à laisser libre les accès aux boutiques et aux portes d'immeubles,
- ☞ à maintenir en permanence et laisser libre de tout obstacle l'accès des secours,
- ☞ à me conformer strictement aux prescriptions du domaine public en l'occurrence le Règlement Intérieur des marchés,
- ☞ à utiliser uniquement des sacs papier ou réutilisables,
- ☞ à acquitter la redevance correspondant à cette occupation, payable d'avance,

***L'autorisation d'occupation du domaine public reste révocable et précaire. La Ville se réserve la possibilité de refuser votre inscription pour les prochaines éditions de la Braderie.***

**A retourner avant le 10 Août 2021 (cachet de la poste faisant foi)**

**TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE**

***Attention cette fiche n'est pas une réservation et ne donne droit à aucun emplacement***

***Occuper un emplacement à la braderie, c'est accepter le présent règlement avec toutes ses conditions et conséquences et s'engager à le respecter***

A..... Le.....

**Signature obligatoire précédée de la mention « lu et approuvé »**